



REGLEMENT DU PROGRAMME DE FIDELITE INTREND FRANCE

INTITULE DU PROGRAMME DE FIDELITE

Intrend Fidelity Card France

ORGANISATEUR ET GESTIONNAIRE DU PROGRAMME

Max Mara SAS 31 avenue Montaigne - 75008 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 315 065 300, (ci-après « l'Organisateur »).

TERRITOIRE DE VALIDITE DU PROGRAMME

La Carte de Fidélité ne peut être activée et utilisée que dans les seuls magasins à l'enseigne Intrend situés en France et participant au programme de fidélité.

La Carte de Fidélité ne peut être utilisée en vue d'effectuer des achats sur le site internet Intrend.it. Les achats effectués par le Client (tel que celui-ci est défini ci-après) sur le site Intrend.it ne lui permettent pas de bénéficier des avantages de la Carte de Fidélité Intrend France tels qu'ils sont ci-après définis.

CONDITIONS D'ADHÉSION AU PROGRAMME

La Carte de Fidélité est accessible à toute personne physique âgée de plus de 18 ans.

Chaque client adhérent au programme (ci-après le « Client ») ne peut être titulaire que d'une seule Carte de Fidélité Intrend France (ci-après « Carte de Fidélité »).

La Carte de Fidélité ne peut pas être utilisée par le Client à des fins publicitaires ou de promotion des produits commercialisés par l'Organisateur du programme, sauf autorisation préalable de celui-ci.

Lors de son adhésion au programme, le Client s'engage à ne fournir que des données véridiques et exactes. Il s'engage également à ne pas utiliser de données fantaisistes ou appartenant à des tiers.

Le Client est tenu de mettre à jour ses données d'identification et de contact dans les magasins participant au programme de fidélité en s'adressant au personnel de vente ou en contactant le Service Client Intrend.

L'organisateur se réserve le droit de modifier et/ou annuler tout ou partie des clause set conditions du présent règlement dont notamment la durée de validité de la Carte de Fidélité, à tout moment, en respectant un préavis raisonnable.

CARTE DE FIDELITE

La Carte de Fidélité reste la propriété de l'Organisateur, le Client n'en étant que le dépositaire.

La Carte de Fidélité est gratuite.

La Carte de Fidélité doit être présentée lors de tout achat, l'Organisateur se réservant le droit de demander la production de toute pièce justifiant de l'identité du Client.

La Carte de Fidélité est personnelle ; elle n'est transférable.

Les points cumulés sur la Carte de Fidélité ne sont ni cessibles ni transférables.

Les avantages offerts par la Carte de Fidélité ne peuvent être cumulés avec ceux résultant d'autres offres promotionnelles.

Toute personne souscrivant au programme de fidélité consent au traitement de ses données propres et à être contactée (par courrier, e-mail, SMS, MMS, téléphone et autres moyens de communication numériques) dès lors que ce traitements et contacts ont pour objet exclusif la transmission d'informations relatives au programme de Fidélité et/ou à la réduction obtenue en cas d'atteinte d'un cumul de points (ci-après définis au paragraphe CUMUL DE POINTS) et la manière dont cette réduction peut être utilisée.

En cas d'usage de la Carte de Fidélité en violation par le Client des conditions du présent Règlement comme en cas d'usage abusif ou préjudiciable à l'image et à la marque Intrend, l'Opérateur se réserve la possibilité de suspendre l'utilisation de la Carte de Fidélité et/ou de désactiver son enregistrement ce, sans préjudice de l'exercice de tous autres droits prévus par la loi y compris celui d'obtenir réparation du préjudice subi.

AVANTAGES DE LA CARTE DE FIDELITE

La Carte de Fidélité permet au Client qui en est titulaire de :

- Participer au programme de fidélité ;
- Obtenir des réductions lorsqu'il atteint l'un des cumuls de points ci-après-définis ;
- Bénéficier d'un Service Après-Vente plus personnalisé.

OBTENTION DE LA CARTE DE FIDELITE

La Carte de Fidélité peut être obtenue dans les magasins participant au programme de fidélité en la demandant au personnel de vente.

CUMUL DES POINTS

Sauf indication contraire :

- 1 point correspond à 1,00 € d'achat de produits au prix de base ;
- 1 point correspond à 2,00 € d'achat de produits à prix soldés ou promotionnels.

Cumul de points et droit à réduction :

- Un cumul de 250 points permet au Client de bénéficier d'une réduction de 10,00 €;
- Un cumul de 550 points permet au Client de bénéficier d'une réduction de 25,00 €;
- Un cumul de 800 points permet au Client de bénéficier d'une réduction de 50,00 €;
- Un cumul de 1200 permet au Client de bénéficier d'une réduction de 100,00 €.

Les points sont générés lors des achats de tous produits effectués dans l'un des magasins participant au programme de fidélité et pour autant que le Client présente sa Carte de Fidélité avant chaque achat.

Aucun point n'est généré lorsque les achats sont effectués au moyen d'une carte cadeau ou lorsqu'ils sont réalisés sur le site internet fr.intrend.it.

L'Opérateur peut annuler les points attribués à un Client par erreur et/ou en cas de violation du Règlement.

Afin que la Carte de Fidélité demeure valide, le Client doit l'utiliser à l'occasion d'au moins un achat sur une période de 5 ans. En l'absence d'utilisation pendant une période de 5 ans, la Carte de Fidélité sera définitivement désactivée et toute donnée à caractère personnel du titulaire de la carte qui aurait été collectée dans le cadre du programme Fidélité seront supprimées.

Le Client peut à tout moment consulter le solde de ses points :

- sur simple demande auprès du personnel de vente des magasins participant au programme de fidélité ;
- en contactant le Service Client.

UTILISATION DES REDUCTIONS

La réduction peut être utilisée dans les magasins participant au programme de fidélité situés en France pour un achat d'une valeur supérieure d'au moins 1,00 € à la valeur de la réduction elle-même, et ce dès l'achat suivant celui qui lui a permis d'atteindre le cumul de points nécessaire à l'obtention de ladite réduction.

Lors de l'utilisation d'une réduction, le nombre de points correspondant à la réduction utilisée est déduit du solde des points cumulés de la Carte de Fidélité.

Une réduction ne peut être utilisée que dans le cadre de l'achat de produits proposés à leur prix de base dans les magasins participant au programme fidélité.

Une réduction ne peut pas être utilisée lors d'achats portant sur des produits en solde ou en promotion, sur des cartes cadeaux ou pour des achats réalisés sur le site internet fr.intrend.it.

Dans un souci de protection des droits du Client, une réduction ne peut être utilisée, en cas d'achats dans les boutiques participant au programme de fidélité, que sur présentation de la carte de fidélité du client dans son format physique ou numérique.

PERTE, VOL OU DETERIORATION DE LA CARTE

En cas de perte, vol ou détérioration de la Carte de Fidélité, le Client peut obtenir une Carte de remplacement en se rendant simplement dans un magasin à l'enseigne Intrend situé en France et participant au programme de fidélité, en s'adressant au personnel de vente.

Le remplacement de la Carte n'affectera en rien les avantages que le Client aura acquis jusqu'à la date de remplacement de ladite Carte.

L'organisateur est déchargé de toute responsabilité en cas d'utilisation d'une Carte perdue ou volée par un tiers, y compris à raison de l'utilisation frauduleuse des points par ce tiers.

CESSATION DE L'ADHESION AU PROGRAMME

La participation au Programme de fidélité prendra fin dans les cas suivants :

- à tout moment, sur demande du Client ;
- en l'absence d'utilisation de la Carte de Fidélité pendant une période de 5 ans ;
- en cas de cessation définitive du Programme par l'arrivée de son terme ou sur décision de l'Organisateur.

DUREE DE VALIDITE DU REGLEMENT

Le présent règlement est applicable du 16/09/2022 au 28/02/2026.

Passé ce délai, l'Organisateur aura le droit de modifier le présent règlement.

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Le Responsable du traitement des données personnelles est la société Max Mara SAS. dont le siège social est 31, avenue Montaigne 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°315 065 300 (ci-après « le Responsable du traitement » ou « l'Organisateur » tel que défini ci-dessus). Le Promoteur fournit les informations suivantes sur les modes et les finalités du traitement des données personnelles, conformément à l'art. 13 du Règlement UE 2016/679.

L'Organisateur traite les données personnelles collectées sur papier et/ou outils numériques afin de permettre l'adhésion du Client, à sa demande, au programme de fidélité.

Les données à caractère personnel recueillies lors de la demande d'adhésion du Client au programme de fidélité font l'objet d'un traitement informatisé par l'Organisateur en conformité avec les réglementations en vigueur applicables au traitement des données à caractère personnel et à la protection de la vie privée, et notamment les dispositions de la loi Informatique et Libertés (Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée) et du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement 2016/679 du 27 avril 2016).

Les données recueillies, lors de la demande d'adhésion, concernant le Client ont pour objectifs exclusifs :

- L'émission de la Carte de Fidélité,
- La gestion des points générés par des achats,
- La gestion des droits à réduction obtenus par cumul de points,
- Le respect d'obligations légales et réglementaires auxquelles l'Organisateur est soumis en tant que Responsable du traitement des données personnelles.

La fourniture des données personnelles requises (mentionnées par un astérisque) conditionnant la bonne exécution du service, leur absence entrainera l'impossibilité pour le Client de participer au programme de fidélité.

L'Organisateur pourra transférer ces données, dès lors qu'ils répondent aux exigences de l'article 28 du Règlement UE 2016/79, à des tiers, auprès desquels il sous-traite leur traitement et/ou qui lui fournissent des services essentiels à la gestion du programme de fidélité. Ces tiers comprennent, notamment, les sociétés appartenant au Groupe Max Mara pour les services de support technique et informatique liés à la gestion du programme de fidélité, les sociétés filiales de l'Organisateur et/ou des sociétés extérieures réalisant des prestations de gestion de la Carte de Fidélité (y compris son stockage) relatives au cumul de points et à l'utilisation des réductions qui en résultent.

Les données du Client ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne.

Elles seront conservées par l'Organisateur pendant la période requise par la législation en vigueur et de modalités appropriée pour assurer des niveaux de sécurité adéquats. Dès lors que les finalités du traitement seront épuisées, les données du Client seront supprimées en toute sécurité de tous les systèmes, dispositifs et supports utilisés pour leur stockage et/ou archivage.

Les données à caractère personnel ne seront pas diffusées.

Par ailleurs, le Client, s'il a donné ou donne son accord spécifique à la gestion de la relation client par la société Max Mara Fashion Group SRL, ses données personnelles pourront être traitées par cette dernière ainsi que prévu dans la note d'information remise lors de l'adhésion au programme (par ailleurs disponible sur le site fr.intrend.it/legal/privacy) y compris pour l'envoi d'offres marketing et/ou promotionnelles (newsletters, promotions, invitations à des

événements etc...). Dans ce seul cas, le Responsable du traitement des données personnelles est la société Max Mara Fashion Group S.r.l. dont le siège social est Via Pietro Giannone, 10 - 10121 Turin - Italie.

De plus amples renseignements sur ce traitement, vous sont données dans la note d'information ci-jointe.

Le Client peut accéder gratuitement à tout moment à ses données à caractère personnel ou demander leur mise à jour, modification ou suppression, ou exercer tout autre droit prévu par les lois en vigueur sur la protection des données à caractère personnel, en envoyant un courriel à infoprivacy@intrend.it ou par courrier postal à l'adresse indiquée ci-dessous : Max Mara SAS 31 avenue Montaigne - 75008 Paris.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel (découlant notamment du Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles en vigueur depuis le 25 mai 2018), le Client, en contactant l'Organisateur dans les conditions ci-dessus prévues, pourra exercer ses droits :

- d'obtenir la confirmation que ses données personnelles sont traitées e d'accès auxdites données ;
- de rectification, par mise à jour, modification et/ou correction de ses données personnelles ;
- demander l'effacement, anonymisation de ses données personnelles, ou le blocage des donnée traitées illégalement, ou la limitation du traitement de ses données,- d'opposition, pour des raisons légitimes, au traitement de ses données,
- d'opposition à l'utilisation de ses données à des fins d'envoi de matériel publicitaire ou de vente directe ou pour la réalisation d'études de marché ou de prospection commerciale,
 - à retrait du consentement donné au traitement de ses données, sans préjudice de la légalité du traitement effectué avant le retrait de son consentement,
- à demander la portabilité des données à caractère personnel fournies au responsable du traitement (recevoir une copie des données fournies et demander que ces données soient transmises à un autre responsable du traitement).

Le Client pourra également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés ("CNIL") en cas de manquement relatifs aux données (www.cnil.fr).